

2910

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) V. ATENISEL Date et signature (2) : 06.12.99

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient

CODE DE L'U.F. (3)	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	803
<u>823229U21E1</u>		

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ..... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98



Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

1 FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

**1.1 Finalités générales**

- a) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, culturelle et scolaire.
- b) Répondre aux besoins et demandes en fonction émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2 Finalités particulières**

Cette unité de formation a pour objectif de sensibiliser le personnel infirmier, aide-soignant et aide à domicile, à la problématique de la démence, tout particulièrement la maladie d'ALZHEIMER afin de lui permettre d'adopter une attitude adéquate face aux troubles du comportement des malades, selon un projet d'accompagnement et ce dans le cadre de sa fonction.

Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

**2 CAPACITES PREALABLES REQUISES :**

**2.1 Capacités**

L'étudiant sera capable de :

- repérer les signes exprimant les besoins d'un patient
- décoder le message du patient en fonction de ses capacités et de sa situation particulière
- élaborer un rapport de ses observations

**2.2 Titres pouvant en tenir lieu**

- Diplôme d'infirmier(e) gradué(e)
- Brevet d'infirmier(e) hospitalier(e)
- Certificat de qualification d'auxiliaire familiale et sanitaire
- Certificat de qualification d'auxiliaire polyvalent(e) des services à domicile et en collectivités

Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

**3 RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DE  
GROUPES ET LE REGROUPEMENT :**

Néant

Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

**4 PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

L'étudiant sera capable :

1. d'identifier les problèmes mentaux de la personne âgée présentant des troubles spécifiques de dégénérescence cérébrale :
  - les états dépressifs de la personne âgée
  - la maladie d'Alzheimer et les états démentiels de la vieillesse
  - les états confusionnels
  - les accidents vasculaires cérébraux, la maladie de Parkinson...
  - les troubles de la mémoire et de l'orientation
  - les pertes de l'autonomie, les déficits des activités de la vie quotidienne et la dépendance
  - les troubles de l'humeur et du comportement.
2. d'observer, de décrire les troubles et les déficits :
  - le relevé des observations
  - la transmission des informations
  - l'absence de jugement
3. de s'inscrire dans un projet d'accompagnement et de prise en charge en vue du maintien optimal de la qualité de vie :
  - les médicaments
  - le maintien d'autonomie
  - la stimulation
  - la communication
  - l'aménagement du lieu de vie
  - le projet de l'équipe
  - la participation de la famille au projet d'accompagnement
4. d'accompagner la famille :
  - les règles déontologiques
  - la dimension éthique
  - la participation de la famille

Références :

Formation **accordé** :- janvier 1999

« Accompagner, communiquer dans la relation avec la personne démente »

Ligue Alzheimer

(C/o Clinique « le Peri »

4b, montagne Sainte-Walburge

4000 LIEGE

Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'UF, l'étudiant sera capable, au départ d'une situation donnée de caractériser la maladie, de décrire et d'argumenter le choix d'une prise en charge globale offrant le maximum de respect pour le malade et d'indiquer son rôle dans les limites de sa fonction dans un projet d'accompagnement.

Le degré de maîtrise sera fonction de l'exhaustivité des informations données, du choix judicieux des arguments.



Unité de formation :

**Maladie d'ALZHEIMER et autres formes de démences : Approche du patient**

**6 PROFIL DU CHARGE DE COURS :**

Le chargé de cours sera un expert pouvant justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la maladie d'Alzheimer.